

Réf : CCRH/

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 22 septembre 2014 à 18H30,
Salle Polyvalente de la commune d'Aubignas.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BEUGNET Monique	Adjointe-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BROC Jean-Claude	Adjoint – Délégué Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
BOSQUET Christian	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Aubignas.
CHABAL Gérard	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Rachel	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
CROZIER Christiane	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
DOLARD Carole	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GOUNON Jean-Yves	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
MENINI Christophe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
NOËL Bernard	Adjoint-Président.	Mairie de Le Teil.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
RODRIGUES DE JESUS Nathalie	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
TESTON Joël	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
TOLFO Pascale	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
VILLARD Serge	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Rhône-Helvie.

Secrétaire de séance : M. Christian BOSQUET.

Absents excusés avec procuration :

Monsieur Jean-Paul MICHEL ayant donné procuration à Madame Pascale TOLFO.

Monsieur André VOLLE ayant donné procuration à Monsieur Joël TESTON.

Monsieur Gérard GRIFFE ayant donné procuration à Madame Patricia CURTIUS-LANDRAUD.

Monsieur Gérard CHABAL ayant donné procuration à Monsieur Jacques LEBRAT.

Madame François DE MERCOYROL DE BEAULIEU ayant donné procuration à Monsieur Gilbert PETITJEAN.

Absents Excusés :

M. Philippe BOUNIARD

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie s'est réuni en session ordinaire salle polyvalente de la commune d'Aubignas sous la présidence de Monsieur Bernard NOËL.

En ouverture de cette séance le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Christian BOSQUET en tant que secrétaire de séance.

Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 11/06/2014 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour relatif à la présentation du rapport d'activité 2013 de l'Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages », le Président a informé les membres présents de l'organe délibérant des marchés publics conclus depuis la session du conseil communautaire du 11 juin 2014.

Marchés Publics conclus du 12/06/2013 au 21/09/2013 :

INTITULE DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	SERVICE	DATE	MONTANT HT
PLH-OPAH	PACT ARDECHE	HABITAT	16/06/2014	334 075 €
MAPA Fourniture, installation et maintenance d'un système de gestion informatique des déchèteries	TRADIM	DEC DEC	05/08/2014	16 860 € + 12 500 € tranche conditionnelle

Rapport d'Activité 2013 Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages » :

Madame Virginie MARTINEZ Directrice de l'Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages » a présenté aux membres présents de l'organe délibérant le rapport d'activité 2013 de l'OTI.

L'EPIC Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Village » c'est sur l'année 2013 3 réunions du Comité de Direction, un budget de fonctionnement de 165 000€ et un budget d'investissement de 35 200 € et surtout 90 acteurs économiques partenaires (+36% par rapport à 2011).

C'est aussi une équipe de 6 personnes (4 salariés permanents, 2 salariés saisonniers) qui se forme et qui connaît son territoire et ses partenaires (24 visites de terrain des partenaires, présence active dans les réseaux (MUSEAL, SVA, ADT, PAH, Mobilité 26/07...)).

L'OTI a été reclassé sur l'année 2013 en catégorie II.

L'année 2013 a été aussi la 1^{ère} année de gestion par l'EPCI OTI du Point Information Tourisme d'Alba La Romaine jusqu'en 2012 géré par la commune d'Alba La Romaine.

Les missions de l'OTI de service public pour moitié dédiée à la population locale et pour moitié au service des touristes.

Sur les deux bureaux d'accueil (OTI Le Teil et Point I d'Alba La Romaine) sur l'année 2013 :

Une fréquentation 2013 avec 8110 contacts contre 4126 en 2012 (accueil physique, tél, mail...) et 244 demandes de documentation contre 145 demandes de documentation sur l'année 2012.

Une clientèle française en majorité (Rhône-Alpes et Nord de la France) et une clientèle étrangère en majorité de belge et néerlandais.

La communication de l'OTI sur l'année 2013:

Edition d'un guide touristique de 64 pages en quadrichromie 13 000 exemplaires.

La réalisation de sets de table 45 exemplaires présents dans 26 restaurants.

La réalisation d'un agenda des manifestations de 18 pages 10 000 exemplaires.

La réédition de topoguides 5 000 exemplaires.

La réalisation du document Village d'Alba 5 000 exemplaires.

Edition de cinq lettres internes envoyées aux partenaires.

Travail avec la presse locale environ 30 articles parus sur l'année 2013.

Une montée en puissance des outils numériques de l'OTI :

Le site internet : www.sud-ardeche-tourisme.com 23 300 visites (+249%) par rapport à l'année 2012. Version mobile 3213 consultations.

Ouverture Facebook, 370 fans et 747 amis.

Système d'information régional SITRA + de 900 informations saisies pour diffusion sur de nombreux sites internet en Rhône-Alpes.

La Promotion de l'OTI :

Présence au Salon de Bruxelles.

Accueil de 17 conseillères d'autres offices de Tourisme.

Mise en place de deux accueils bienvenus.

Visites guidées à thème dans les villages (augmentation des participants)

Labellisation Pays d'Art et d'Histoire en cours pour 2 visites villages.

Sur l'année 2013, le nouvel OTI de le Teil a été inauguré, plus moderne avec la mise en place d'un affichage dynamique et 2 écrans dont un visible de l'extérieur, d'une borne interactive (info 24h/24h), un hotspot wifi sécurisé, un espace wifi disponible à l'intérieur et un espace enfant.

En termes de nouveaux services à développer pour la population, des billetteries sites, une boutique et des services en direction des prestataires dont un atelier numérique.

Structuration offre groupes :

Montage de 5 journées à thème et obtention de l'autorisation de commercialisation.

A l'issue de la présentation de Virginie MARTINEZ sur le rapport d'activités 2013 de l'EPIC OTI, le Président Monsieur Bernard NOËL a passé la parole à Anne Claire NOIRBENT, directrice du Musée de la Résistance et de la déportation pour la présentation du rapport d'activité 2013 et les projets 2014.

Rapport d'activités 2013 et projets 2014 du Musée de la Résistance et de la Déportation :

En introduction de sa présentation Madame Anne Claire NOIRBENT a rappelé aux membres présents que le fonctionnement du Musée de la Résistance et de la Déportation porte sur une convention quadripartite signée entre le Conseil Général de l'Ardèche, la Communauté de Communes Rhône-Helvie, la commune de Le Teil et l'association des Amis du Musée.

Elle a ensuite fait état des chiffres relatifs à la fréquentation du Musée depuis sa prise de gestion par la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Fréquentation 2012 : 1540 visiteurs.

Fréquentation 2013 : 2850 visiteurs.

Fréquentation 2014 (au 01/09/2014) : 2033 visiteurs.

Deux cycles d'évènements (exposition, projection, conférence) ont été réalisés sur l'année 2013 intitulés :

- « L'affiche en guerre »
- « Histoire et Mémoires »

Sur l'année 2014 deux nouveaux cycles d'évènements intitulés :

-« De la persécution au génocide »

-« Il y a 70 ans... la libération ».

Dans le cadre des actions et projets du musée des partenariats ont été mis en place avec notamment :

- Des structures présentes le territoire intercommunal,
- Le Pays d'Art et d'Histoire,
- L'ONAC et les Archives Départementales,
- Les réseaux touristiques : Offices de tourisme et Association Ardèche Loisirs et Patrimoine.
- Le réseau Mémorha (journée d'études sur les maquis au Teil le 17 octobre et à Lachapelle en Vercors le 18 octobre.

Anne Claire NOIRBENT a fait état aussi du projet de déménagement du Musée à la gare SNCF de Le Teil avec actuellement la rédaction du projet scientifique et culturel du musée en cours (bilan de l'existant et perspectives) et la réflexion autour d'un projet de musée sur la résistance cheminote avec implication de la SNCF.

Le Président a ensuite procédé à la présentation du rapport d'activités 2013 de l'EPCI Rhône-Helvie.

Rapport d'activités 2013 de l'EPCI Rhône-Helvie :

Sur le volet ressources humaines les effectifs de la Communauté de Communes Rhône-Helvie étaient au 31/12/2013 de 84 agents dont 22 agents mis à disposition des communes dans le cadre des transferts de compétences opérés et 8 emplois aidés.

Sur l'année 2013 en matière de ressources humaines, la Communauté de Communes Rhône-Helvie a mis en place les entretiens professionnels annuels avec en appui une fiche de poste pour chacun des agents. En lien, il a été de plus mis en place un Plan de formation ayant pour objectif une formation de l'ensemble des agents tout au long de leur carrière en adéquation avec les niveaux de compétences souhaitaient par l'EPCI en fonction du projet des élus et actions en découlant.

Enfin, en tant que collectivité de plus de 50 agents l'EPCI Rhône-Helvie a mis en place sur l'année 2013 son propre comité technique.

Sur le volet Aménagement de l'Espace, le Président a rappelé que l'EPCI s'était positionné sur l'année 2013 par délibération du conseil communautaire sur l'adhésion au périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) « Vallée du Rhône ». La perspective sur l'année 2014 étant que le périmètre du SCOT soit arrêté par les préfets des départements concernés.

Sur le volet économique, le Président a rappelé les interventions de la Communauté de Communes Rhône-Helvie qui ont porté sur :

La ZA Rhône-Helvie :

Signature de deux actes de ventes de terrains avec les entreprises Allo Taxi et David Carrelages sur l'année 2013 qui ont débouché sur l'année 2014 sur deux nouvelles implantations d'activités économiques. Compte tenu des contacts en cours avec des porteurs de projets pour de nouvelles implantations fin d'année 2014 les 4 lots de terrains restant à commercialiser devraient être couverts par des compromis de vente.

La Pépinière d'Entreprises « Le Faisceau Sud » :

La Communauté de Communes Rhône-Helvie a participé au côté du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale à la promotion et au fonctionnement de cet outil d'accompagnement à la création d'entreprises qui compte 4 bureaux à la location et 4 ateliers. Sur l'année 2013, 7 entreprises ont été hébergées à la pépinière avec 12 emplois créés soit un taux d'occupation de 85%.

Dans le cadre de sa politique de veille foncière à vocation économique, la Communauté de Communes Rhône-Helvie a acquis le tènement immobilier ex POINT P sur la commune d'Alba La Romaine et a engagé une réflexion sur le site ex-basaltine d'Aubignas qui s'est traduite sur l'année 2014 par la signature d'une convention avec l'EPORA (Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes) en vue de la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'aménagement d'une Zone d'activité économique d'intérêt départemental sur ce secteur. Une zone d'Aménagement différée a été mise en place à cet effet.

Toujours sur le volet économique, la Communauté de Communes Rhône-Helvie en lien notamment avec la commune de Le Teil a accompagné le Club d'Entrepreneurs Action Dynamisme Entreprendre dans ses actions ainsi que l'Union des Commerçants Teillois. Une action « VITROPHANIES » a été portée conjointement entre la commune de Le Teil, l'EPCI et l'UCT avec pour objectif d'améliorer l'image et de faire la promotion des commerces vacants sur le centre-ville de Le Teil.

Enfin, en matière d'emploi, de formation et d'insertion par l'économique, la Communauté de Communes Rhône-Helvie a accompagné la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche Méridionale par la mise à disposition de locaux dans le cadre du fonctionnement du Pôle Services qui a accueilli 264 personnes sur l'année 2013 contre 147 personnes sur l'année 2012.

En matière de politique du logement, le Président a rappelé les actions de la Communauté de Communes dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat avec la réalisation sur l'année 2013 de l'étude pré-opérationnelle à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH RU) qui a permis de déboucher sur le second semestre 2014 sur la phase opérationnelle de l'OPAH RU programmée pour 5 ans et l'ouverture d'un bureau de l'Habitat avec des permanences du PACT ARDECHE pour informer et accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs sur les financements mobilisables dans le cadre de leurs projets de réhabilitations.

Il a rappelé aussi la mise en place parallèlement à l'OPAH RU d'une opération façades ainsi que des actions suivantes fléchées dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) :

- Animation du Programme « Habiter Mieux »
- Création d'un Service Logement des Jeunes
- Participation au dispositif « Cohabitions en Vivarais Méridional ».

Sur le volet environnement le Président en lien avec Gilbert PETITJEAN, Vice-Président et Président de la commission environnement, a présenté les actions et projets initiés sur l'année 2013 et les perspectives pour l'année 2014.

Dans le cadre de la compétence « Elimination des déchets ménagers et assimilés » sur l'année 2013 les actions suivantes ont été réalisées :

- Construction d'un local DEEE sur la déchetterie d'Alba La Romaine et mise en place d'une collecte des DEEE. Forte augmentation constatée en 2013 des tonnages de déchets accueillis sur la déchetterie d'Alba La Romaine. Augmentation globale sur les déchetteries des tonnages collectés (+291 T).
 - Achèvement des travaux de construction du local DMS/DEEE sur la déchetterie de Le Teil.
 - Mise en place de collectes ponctuelles d'amiante en lien avec le SYPP.
 - Acquisition de colonne de tri et de mobilier urbain pour l'aménagement de points de collecte.
 - Mise en place d'une collecte des ordures ménagères le samedi matin sur le centre-ville de Le Teil.
- En termes de communication au tri des déchets la communauté de communes a mis en place l'action « fête le tri » et développé en parallèle des outils de communication.

Sur l'année 2014, les projets en matière de collecte des déchets porteront notamment sur l'aménagement de l'entrée de la déchetterie de Le Teil, sa remise aux normes et l'aménagement de points de collecte des déchets. Une réflexion sera aussi amorcée sur l'opportunité de mise en place sur certains secteurs de points de collecte semi-enterrés.

Concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, celui-ci a été réorganisé sur l'année 2013 pour permettre à compter de 2014 de faire face notamment au démarrage des contrôles de bon fonctionnement des installations existantes.

Sur l'année 2014, le Conseil Communautaire s'est de plus positionné pour la signature d'une convention de mandat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse concernant la gestion des subventions susceptibles d'être allouées dans le cadre de projets de réhabilitations de systèmes d'assainissement non collectif.

Dans le domaine social, l'activité des services montre sur l'année 2013 une augmentation du niveau d'activité sur la structures multi-accueil de Le Teil d'une capacité de 30 places avec un taux de fréquentation de 90.43% contre 86.05% en 2012 et 133 enfants différents accueillis alors que sur la structure multi-accueil d'Alba La Romaine une baisse du niveau d'activité est constatée avec un taux de fréquentation de 75.57% en 2013 contre 83.59% en 2012.

Concernant le Relais Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Parents et Enfants de Le Teil un développement a été constatée sur l'année 2013.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence jeunesse un diagnostic a été réalisée ayant pour objectif une meilleure identification des besoins des jeunes du territoire en vue de faire émerger des projets en adéquation à l'échelon intercommunal.

Les perspectives pour l'année 2014 concernant l'activité petite-enfance jeunesse portent sur la signature d'un nouveau contrat enfance jeunesse avec la CAF ayant pour objectif l'optimisation des financements sur les services et actions mises en œuvre, un développement des activités en direction des jeunes à l'échelon intercommunal, ainsi que des interventions sur les communes dans le cadre du dispositif « refondons l'école ».

Outre le volet petite-enfance-jeunesse dans le cadre de sa compétence action sociale, la Communauté de Communes Rhône-Helvie assure la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage sur laquelle 12 familles (39 personnes) ont été accueillies sur l'année 2013.

Toujours en matière d'action sociale, l'EPCI a assuré en gestion délégué le fonctionnement du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de Le Teil où 220 personnes ont été accueillies sur l'année 2013 (165 en urgence et 55 en stabilisation).

Les projets sur l'année 2014 en matière d'action sociale porte notamment sur l'engagement de la réalisation d'une Maison de Santé Pluri-Professionnelles ainsi que sur l'extension du CHRS U.

Sur la compétence Culture-Tourisme, le Président est notamment revenu sur le développement de l'Office du Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages sur l'année 2013 exposé dans le cadre de la présentation du rapport d'activité par sa directrice Virginie MARTINEZ et son Président Monsieur Gilbert PETITJEAN.

Il en a été de même concernant le développement du Musée de la Résistance et de la Déportation illustré dans sa présentation du rapport d'activité 2013 par sa directrice Madame Anne Claire NOIRBANT.

Le Président a fait état de plus pour la 2ème année d'exercice de la compétence à l'échelon intercommunal du développement du cinéma REGAIN et de la mise en place du réseau des bibliothèques :

Cinéma REGAIN :

Une réouverture au 13 mars 2013 et 20 756 entrées au 31/12/2013 avec en perspective plus de 30 000 entrées sur l'année 2014.

Le Réseau des Bibliothèques :

48 863 prêts de livres sur l'ensemble des bibliothèques du réseau.

1456 usagers ont fréquenté le réseau

37 classes d'écoles de la Communauté de Communes Rhône-Helvie ont été accueillies à la médiathèque de Le Teil et des agents ainsi que des illustrateurs sont intervenus dans les écoles pour des animations.

Des séances de contes ont été organisées de plus sur les bibliothèques du réseau.

Dans le cadre de l'animation du CCSTI, 770 élèves des écoles de l'EPCI ont participé.

Il a de plus rappelé les partenariats tissés avec :

-la cascade dans le cadre du festival d'Alba (21 000 festivaliers en 2013 (+1500 par rapport à 2012), et des préalables du festival d'Alba et stages de cirques auxquels 1366 personnes ont participé.

-les Cafés Littéraires, 6 cafés, 2 lectures et 2 goûters organisés sur le territoire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

-les animations de la compagnie Emilie Valantin dans les écoles du territoire avec 800 élèves concernés.

-le Pays d'Art et d'Histoire...

Pour l'année 2014, les perspectives dans le cadre de l'exercice des compétences « culture et tourisme » sont :

-l'achèvement des travaux de l'office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages »,

-la mise en place de la signalétique touristique,

-le développement du cinéma « REGAIN » avec à fin août 2014 19 800 entrées enregistrées,

-le développement du bistro « LE REGAIN »,

- le développement du réseau des bibliothèques,
- le développement des partenariats, et la signature d'une convention d'Education Artistique et culturelle avec la DRAC et le Conseil Général de l'Ardèche.

En conclusion de sa présentation, le Président Monsieur Bernard NOEL a rappelé que les différentes réalisations et projets de la communauté de Communes Rhône-Helvie avec en parallèle les prises de compétences qui se sont succédées notamment en 2012 avec les transferts de compétences, jeunesse, culture et tourisme avaient pu se réaliser sans augmentation des taux de fiscalité locale.

Il a enfin rappelé le contexte actuel dans lequel évolué les EPCI avec à l'échelle de Rhône-Helvie des réflexions en cours pour prises de compétences nouvelles, la réflexion sur la mutualisation des services avec les communes, un nouveau schéma de Coopération Intercommunal programmée pour 2017 avec un relèvement des seuils de population pour les EPCI fixé au niveau national à 20 000 habitants et une Commission Départementale de Coopération Intercommunale devant se réunir prochainement et qui devrait permettre de savoir si le seuil des 20 000 habitants sera y compris applicable au EPCI présents sur le département de l'Ardèche.

A l'issue de la Présentation du Rapport d'Activités 2013, les dispositions juridiques et budgétaires suivantes inscrites à l'ordre du jour ont été validées à l'unanimité par les membres présents :

Dispositions juridiques :

Administration Générale :

- 72-Rapport d'activités 2013 de l'EPCI Rhône-Helvie.
- 73-Assimilation de la Communauté de Communes Rhône-Helvie à une commune de plus de 10 000 habitants.
- 74-Attribution d'une indemnité de Conseil à Monsieur Le Receveur Communautaire.
- 75-Acquisition de locaux à la SCI Les PINS.
- 76-Acquisition de locaux à la SCI Les CHÊNES.

Economie :

- 77-Désignation de Madame Nathalie GALAMIEN en tant que déléguée suppléante à Monsieur Bernard NOËL au Comité d'agrément des Pépinières d'Entreprises.

Urbanisme/Habitat :

- 78-Signature d'une convention entre la Communautés de Communes Rhône-Helvie et ses communes membres pour la création d'un service commun dans le cadre de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols.

Jeunesse :

- 79-Règlement intérieur du service jeunesse.
- 80-Signature d'une convention de mise à disposition de service entre l'EPCI Rhône-Helvie et ses communes membres dans le cadre du dispositif « Refondons l'école ».

Environnement :

- 81-Retraît du SITOM de Montélimar Le Teil de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan et de la commune de Malataverne.
- 82-Signature d'une convention de prestations de service avec la Communauté de Communes Berg et Coiron pour la réalisation de contrôles ANC.

Personnel :

- 83-Création d'un comité technique et fixation du nombre de siège du collège collectivité et du collège des représentants du personnel.
- 84-Création d'un poste de technicien territorial à temps non complet (28h/hebdo) (Instruction ADS).
- 85-Création d'un poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine.

Culture :

86-Signature d'une convention avec la DRAC et le Conseil Général de l'Ardèche dans le cadre de la mise en place d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

87-Sollicitation de la DRAC en vue du versement de la subvention de troisième année pour le poste de bibliothécaire intercommunal.

Fiscalité :

88-Attribution de compensation à reverser par l'EPCI Rhône-Helvie à ses communes membres au titre de l'année 2014.

Divers :

89-Attribution d'une subvention au HB 07 de 1500€ et RCT Le Teil de 1500€ au titre de l'année 2014.

90-Attribution d'une subvention au lycée Xavier Mallet dans le cadre d'un projet Patrimoine.

Dispositions budgétaires :

91-Attribution d'un Fond de Concours d'investissement à la commune de Le Teil.

92-Constitution d'une provision pour créances douteuses.

93-Décision Modificative N°02 au Budget PRINCIPAL 2014.

Le Président a ensuite levé la séance à 21H30.

Le secrétaire de séance.

M. Christian BOSQUET.



RHÔNE-HELVIE
Communauté de Communes

Le Président,

M. Bernard NOËL.



RHÔNE-HELVIE
Communauté de Communes